



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 30 septembre 2024 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Michel BRANCART, Christophe DECAMPS, Martine GAEREMYNCK, Conseillers communaux.

Objet n°34 - Question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-André DAMAS relative à l'entretien des sentiers

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-André DAMAS relative à l'entretien des sentiers.

Le territoire de Braine-le-Comte est émaillé de nombreux sentiers, repris à l'Atlas des voiries vicinales de 1841.

Ces sentiers sont généralement entretenus par les Amis du Bonhomme de Fer.

Au Conseil Communal du 25 mars 2019, l'Echevin André-Paul Coppens précisait que "le service des travaux se charge également de l'entretien des sentiers tout comme les Amis du Bonhomme de Fer qu'il remercie pour leur excellent travail."

Lors de l'installation de nos panneaux électoraux dans le quartier du Poreau, notre attention a été attirée par un sentier, pourtant bien balisé par les Amis du Bonhomme de fer, qui était particulièrement impraticable. Il s'agit du sentier 89, de la Fosse au Poreau. Je joins une série de photos au dossier.

D'un côté, une haie grandissante empiète d'une vingtaine à une quarantaine de centimètres sur le sentier, réduisant sa largeur. De l'autre côté, une série de petits piquets de clôture très bas, pourris par endroit et se détachant du sol, retenus entre eux par du fil de fer, compliquent l'utilisation du sentier. Ces piquets se trouvent tantôt sur le sentier empêchant la marche, tantôt sur le champ risquant de se faire prendre par des machines agricoles et les détériorer.

Ne pourrait-on pas retirer cette série de piquets et établir une convention avec l'agriculteur pour qu'il conserve un mètre pour le passage ? Cela permettrait une meilleure praticabilité du chemin, une facilité d'entretien tout en éliminant le risque de ces piquets détachés.

Mes questions sont :

Comment le service des travaux et les Amis du Bonhomme de Fer se partagent-ils les entretiens ?

Quel budget est mis à disposition de cette association qui veille à l'entretien de nos sentiers et que je remercie ?

Que propose-t-on de faire avec le sentier de la Fosse au Poreau pour permettre son entretien ?

Monsieur l'Echevin André-Paul COPPENS répond à la question.

S'il est vrai que la majorité des entretiens des sentiers sont confiés aux ABF, il est important de savoir que le ST reste en appui dans cette lourde tâche qui ne fait que s'accroître par l'ouverture de nouveaux sentiers et les conditions climatiques de cette année engendrant une pousse 2 fois plus rapide que par le passé.

Dans ce contexte, régulièrement les ABF (Raoul) nous font rapport de leurs activités sur terrain ainsi que des problématiques constatées. Le service des travaux en régie prend en charge le suivi des différentes demandes en fonction des plannings.

Le rôle des citoyens utilisant ces mêmes sentiers est essentiel puisque bon nombre d'entre eux contactent directement le ST pour signaler les zones demandant des passages plus réguliers.

Il est important de rappeler que plus un sentier est utilisé, moins celui-ci a besoin d'un entretien.

Il n'y a pas d'article budgétaire spécifique aux entretiens des sentiers puisque ceux-ci sont assimilés aux espaces verts.

Néanmoins, un local est mis à leur disposition pour qu'ils puissent effectuer les entretiens de leur matériel. Les carburants et lubrifiants sont bien évidemment fournis par le service garage ainsi que les pièces de rechanges qui sont demandées.

Lors de la confection des budgets annuels et surtout avant la rédaction du cahier des charges « petits matériels », les ABF sont également consultés afin de connaître leurs besoins en nouveau matériel et inclure ceux-ci dans le marché.

Pour votre parfaite information, notre Echevin de l'Environnement, de la Mobilité et de l'Agriculture Léandre Huart est en contact depuis plusieurs semaines avec l'agriculteur concerné.

Une visite sur place avec l'exploitant agricole a permis aux deux parties de se mettre d'accord sur le projet de l'enlèvement des piquets de clôtures et fils barbelés (dangereux pour la circulation) ainsi que d'un engagement de laisser une largeur minimale de 1 mètre dédiée à la promenade.

S'il est vrai que la présence de piquets joue un rôle de balisage pour les ABF, nous partons plutôt sur une relation de confiance avec l'agriculteur.

Une fois le sentier dégagé, un élagage des haies sera demandé afin de faciliter l'accès aux promeneurs. Une première évaluation de la situation sur terrain sera réalisée après les semis au printemps.

Monsieur le Conseiller Pierre-André DAMAS réplique.

Merci pour les réponses. J'ai essayé ce chantier, et comme c'est en oblique, on est poussé dans les petits piquets et ce n'est pas très "safe".